



MacDougall, MacDougall & MacTier Inc.

POLITIQUE RELATIVE AUX TRANSACTIONS

Négociation des titres canadiens inscrits à la bourse dans un contexte de marchés multiples

Compte tenu du récent lancement des systèmes de négociation parallèle sur le marché canadien, MacDougall, MacDougall & MacTier Inc. («MacDougall») aimerait informer ses clients de ses heures d'ouverture et de son engagement à continuer d'exécuter les ordres au meilleur prix disponible.

Marché principal

À moins de directives contraires reçues par la firme MacDougall, le marché principal pour tous les titres inscrits à la Bourse de Toronto (la «TSX») et à la Bourse de croissance TSX sera la TSX et la Bourse de croissance TSX.

Heures d'ouverture pour la négociation des titres canadiens inscrits à la bourse

Les heures d'ouverture de MacDougall pour l'exécution des ordres seront les mêmes que celles de la TSX et de la Bourse de croissance TSX (les «bourses»). Notre équipe de négociation et nos systèmes d'entrée des ordres seront disponibles pour l'exécution des ordres pendant les heures d'ouverture, soit de 9 h 30 à 16 h, heure normale de l'Est, du lundi au vendredi à l'exception des jours fériés. L'équipe de négociation peut être disponible en dehors des heures du marché principal. Toutefois, MacDougall ne peut garantir la prise, l'exécution, l'annulation ou la correction des ordres en dehors de ces heures.

Les systèmes de négociation parallèle peuvent être disponibles en dehors des heures normales d'ouverture. Toutefois, MacDougall ne suivra pas ces marchés lors de la préouverture et après la clôture du marché principal à moins que le client le demande.

Acheminement normal des ordres

Tous les ordres reçus seront acheminés de la façon suivante :

- Tout ordre reçu avant l'ouverture du marché principal sera entré au registre d'ordres de préouverture de ce marché.
- Tout ordre reçu après la clôture du marché principal sera entré au registre d'ordres de préouverture de ce marché au jour de bourse suivant.
- Tout ordre reçu au cours des heures normales d'ouverture des marchés principaux sera entré sur un marché qui peut l'exécuter au mieux selon l'information disponible au moment de l'entrée. Tout ordre qui n'est pas immédiatement exécuté sur un marché alternatif sera entré sur le marché principal et demeurera valide jusqu'à ce qu'il soit exécuté, changé, annulé ou expiré.

Divulgarion du marché sur l'avis de confirmation

Un ordre exécuté sur les marchés multiples sera divulgué au client par l'émission de confirmations séparées pour chacun des marchés sur lesquels l'ordre a été exécuté. Pour un ordre exécuté à un prix moyen, la mention suivante sera indiquée sur la confirmation : «Prix moyen de la transaction. Détails disponibles sur demande.»

Veuillez communiquer avec votre conseiller en placements si vous avez des questions relativement à cette politique.